

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : SILVERSHINE S 1500

#### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Ces informations ne sont pas disponibles.

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : ECKART GmbH  
Guentersthal 4  
91235 Hartenstein  
Téléphone : +499152770  
Téléfax : +499152777008  
Adresse e-mail Personne responsable/émettrice : msds.eckart@altana.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

GBK Gefahrgut Büro GmbH, Ingelheim, Germany:  
From outside US: : (001) 352-323-3500  
(First call in English, response in your language is possible)  
US & Canada (toll free) : 1-800-5355-053

### SECTION 2: Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Liquides inflammables , Catégorie 3 H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique , Catégorie 3, Système nerveux central H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

##### Classification (67/548/CEE, 1999/45/CE)

Inflammable R10: Inflammable.  
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

##### Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006





## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Pictogrammes de danger	:	 
Mention d'avertissement	:	Attention
Mentions de danger	:	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Conseils de prudence	:	<b>Prévention:</b> P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. <b>Intervention:</b> P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: Sable sec. <b>Stockage:</b> P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:  
107-98-2 1-méthoxypropane-2-ol

### 2.3 Autres dangers

Pas d'information disponible.

## SECTION 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2 Mélanges

#### Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration [%]

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

aluminium	7429-90-5 231-072-3 01-2119529243-45	F; R11	Flam. Sol. 1; H228	>= 20 - < 25
2-méthoxypropanol	1589-47-5 216-455-5	R10 Repr.Cat.2; R61 Xi; R37/38-R41	Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Repr. 1B; H360D STOT SE 3; H335	< 0,3
Substance VLEP :				
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2 203-539-1	R10 R67	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 50 - <= 100

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Amener la victime à l'air libre.  
Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- S'éloigner de la zone dangereuse.  
Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
- En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.  
Enlever immédiatement tout vêtement souillé.
- Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.  
Enlever les lentilles de contact.  
Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.  
Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
- En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.  
Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

Risques : Pas d'information disponible.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Pas d'information disponible.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Sable sec, Poudre spéciale contre les feux métalliques

Moyens d'extinction inappropriés : poudre ABC, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Eau, Mousse

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Enlever toute source d'ignition.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.  
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.  
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure).  
  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Ne pas rincer à l'eau.

#### 6.4 Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuel, voir section 8.

---

### SECTION 7: Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.

Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Défense de fumer. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Garantir absolument la mise à la terre des récipients et des appareils. Réaction avec l'eau en libérant un gaz extrêmement inflammable (hydrogène). Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser un équipement à l'épreuve d'une explosion. Conserver dans le conteneur d'origine. Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver le conteneur fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.

Précautions pour le stockage en commun : Ne pas entreposer près des acides. Ne pas stocker ensemble avec des produits oxydants et auto-inflammables. Tenir éloigné des agents oxydants, des acides forts ou des alcalis. Ne jamais laisser entrer en contact avec de l'eau au cours de l'entreposage. Tenir à l'écart des agents oxydants, des produits fortement alcalins et fortement acides afin d'éviter des réactions exothermiques.

Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Ces informations ne sont pas disponibles.

## SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2	STEL	150 ppm 568 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire		Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2	TWA	100 ppm 375 mg/m <sup>3</sup>	2000-06-16	2000/39/EC
Information supplémentaire		Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peauIndicatif			
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2	VME	50 ppm 188 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
1-méthoxypropane-2-ol	107-98-2	VLCT (VLE)	100 ppm 375 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Risque de pénétration percutanéeValeurs limites réglementaires contraignantes			
Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Mise à jour	Base
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME (poudre)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			
aluminium	7429-90-5	VME	10 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME (Fraction alvéolaire)	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-07-01	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites réglementaires contraignantes			
aluminium	7429-90-5	VME	5 mg/m <sup>3</sup>	2012-05-10	FR VLE
Information supplémentaire		Valeurs limites indicatives			

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: short term – local effects  
Valeur: 553,5 mg/m<sup>3</sup>

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 50,6 mg/kg

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Travailleurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 369 mg/m<sup>3</sup>

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Ingestion  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 3,3 mg/kg

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects  
Valeur: 18,1 mg/kg

**DNEL:**

1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2)

Utilisation finale: Consommateurs  
Voies d'exposition: Inhalation  
Effets potentiels sur la santé: long term – systemic effects



## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Valeur: 43,9 mg/m<sup>3</sup>

**PNEC:**  
1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2) : Eau douce  
Valeur: 10 mg/l

**PNEC:**  
1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2) : Eau de mer  
Valeur: 1 mg/l

**PNEC:**  
1-méthoxypropane-2-ol (107-98-2) : STP  
Valeur: 100 mg/l

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### Équipement de protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes
- : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure  
Lunettes de sécurité à protection intégrale
- Protection des mains
- Remarques : L'aptitude des gants pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.
- Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
- Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire lorsque la valeur limite d'exposition est dépassée.
- : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

- Conseils généraux : Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

locales.

:

Eau

:

: Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.

### SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	: visqueux
Couleur	: argent
Odeur	: caractéristique
pH	: donnée non disponible
Point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 120 °C
Point d'éclair	: 35 °C
Masse volumique apparente	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: donnée non disponible
Auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Pression de vapeur	: donnée non disponible
Densité	: 1,4 gcm <sup>3</sup>
Hydrosolubilité	: donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: donnée non disponible
Température d'auto-inflammabilité	: donnée non disponible
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Viscosité, cinématique : donnée non disponible

Temps d'écoulement : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

donnée non disponible

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Sous l'action des acides et des solutions alcalines, formation possible d'hydrogène.

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Éviter une évaporation jusqu'à l'état sec.

Chaleur, flammes et étincelles.

### 10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides  
Bases  
Oxydants

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Autres informations : donnée non disponible

## SECTION 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### Composants:

#### **7429-90-5 :**

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 rat: > 5 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

donnée non disponible

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

donnée non disponible

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

donnée non disponible

### **Cancérogénicité**

donnée non disponible

### **Toxicity to reproduction/fertility**

donnée non disponible

### **Reprod.Tox./Development/Teratogenicity**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

donnée non disponible

### **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

donnée non disponible

### **Toxicité par aspiration**

donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

### Information supplémentaire

#### Produit

Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

## SECTION 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

donnée non disponible

### 12.2 Persistance et dégradabilité

donnée non disponible

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

donnée non disponible

### 12.4 Mobilité dans le sol

donnée non disponible

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

donnée non disponible

### 12.6 Autres effets néfastes

#### Produit:

Information écologique supplémentaire : donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Le code européen des déchets : 08 01 11 - déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.  
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.  
Éliminer comme produit non utilisé.  
Ne pas réutiliser des récipients vides.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

---

### SECTION 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR : 1263  
IMDG : 1263  
IATA : 1263

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR : PEINTURES  
IMDG : PAINT  
IATA : PAINT

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR : 3  
IMDG : 3  
IATA : 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR  
Groupe d'emballage : III  
Code de classification : F1

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

Numéro d'identification du danger : 30  
Étiquettes : 3  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

### IMDG

Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3  
No EMS Numéro : F-E, S-E

### IATA

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 366  
Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 355  
Instruction d' emballage (LQ) : Y344  
Groupe d'emballage : III  
Étiquettes : 3

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

#### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC donnée non disponible

---

## SECTION 15: Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

donnée non disponible

## SILVERSHINE S 1500

Version 1.1

Date de révision 19.03.2014

Date d'impression 20.11.2018

---

### SECTION 16: Autres informations

#### Texte complet pour phrases R

R10	Inflammable.
R11	Facilement inflammable.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R41	Risque de lésions oculaires graves.
R61	Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

#### Texte complet pour phrase H

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H228	Matière solide inflammable.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H360D	Peut nuire au fœtus.

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.